



Pandémie de coronavirus Note de situation No.1, 13 avril 2020

Le 19 mars 2020, selon les derniers résultats des tests effectués au Laboratoire national, Haïti enregistre ses deux (2) premiers cas de coronavirus. Le Président de la république décrète alors l'état d'urgence sanitaire en annonçant que le pays passe automatiquement à la phase deux (2) de la pandémie entraînant la fermeture des écoles, des universités, des usines de la sous-traitance, des ports, des aéroports, l'interdiction de tout rassemblement de plus de dix (10) personnes et l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national entre 8h00 du soir et 5h00 du matin à partir du vendredi 20 mars. Suite à cette adresse à la nation, le Président du Conseil d'administration et le Directeur exécutif de la **Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH)** se sont entendus pour procéder à la fermeture des bureaux et concrétiser les dispositions nécessaires au télétravail durant le confinement jusqu'à nouvel ordre, conformément au plan de contingence COVID-19 de l'institution.

En effet, depuis qu'il a été évoqué les possibilités que la pandémie du coronavirus s'introduise dans le pays, la **FEPH** a défini son plan de contingence destiné à la préparation et à la réponse au coronavirus prévoyant le renforcement des capacités de l'institution à faire face à l'urgence sanitaire et la réduction de l'impact de la crise sur le secteur éducatif en collaboration avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Ainsi donc, l'administration assure les activités essentielles de son plan annuel 2019-2020 et celles conjoncturelles imposées par la pandémie qui sont toutes importantes pour l'accomplissement de sa mission. Dans cette perspective, sur le plan du renforcement des capacités de la **FEPH**, il a été envisagé :

1. La mise en place d'un point focal « urgence coronavirus ».
2. L'équipement technique du staff pour le télétravail.
3. La sensibilisation du staff sur la prévention de la maladie.
4. L'intensification de l'hygiène des espaces de bureau.

Par rapport à la réduction de l'impact de la crise sur le secteur éducatif, il a été prévu :

1. D'apporter une réponse d'urgence aux communautés scolaires à travers : a) la sensibilisation sur la prévention de l'épidémie ; b) l'accompagnement psychosocial et éducatif des enfants ; c) l'entraînement à la fabrication de tippy tap ; d) l'installation de stations de lavage des mains ; e) le support financier aux enseignants et directeurs d'école en chômage technique ; f) la distribution de rations sèches et le transfert monétaire aux parents d'élèves ; g) le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant.
2. De contribuer au retour rapide des enfants à l'école via : a) la désinfection des locaux scolaires ; b) la diffusion des programmes d'études à compétences minimales ; c) la distribution de plats chauds aux enfants ; d) la tenue de cours de mise à niveau ou de rattrapage ; e) le support financier à la scolarité des élèves ; f) la distribution de kits et de mobilier scolaires ; g) le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant.

A ce jour, la protection et le développement de l'enfant sont au cœur des actions entreprises par la **FEPH** ayant permis de :

1. Partager avec 5193 personnes dont 4925 enfants des informations sur la prévention du virus.
2. Diffuser des messages de sensibilisation sur la page facebook de l'institution.
3. Installer une douzaine de stations de lavage des mains dans les communautés scolaires.
4. Recenser un (1) cas d'infection dans le réseau scolaire protestant.

Dieu merci, ce dernier a été pris en charge par les autorités sanitaires et serait hors de danger. Mis à part ce cas et à la lumière des développements récents, il est encourageant de confirmer que les dirigeants et le staff de la **FEPH**, au niveau central et régional, n'ont présenté aucun symptôme de la maladie. Cependant, nous vivons autrement, comme l'école qui est appelée à fonctionner autrement, dans ce contexte de crise qui bouleverse les vies et les habitudes. Le télétravail imposé par la conjoncture, aussi bien dans l'intérêt de l'institution que dans celui des collaborateurs, a produit des résultats réjouissants en dépit de la précarité des infrastructures énergétiques et technologiques du pays ainsi que des faibles ressources financières de l'organisation.

Optimiste mais non fataliste, la **FEPH** se prépare toutefois au pire œuvrant sans relâche pour cette prise de conscience qu'au-delà de toutes les crises vécues, une meilleure Haïti est possible tant pour les enfants que pour les adultes.

-FIN-